

**Intervention de Pierre- Alain Muet à l'Assemblée nationale
Deuxième séance du mercredi 5 décembre 2007**

Projet de loi de finances rectificative pour 2007

Exception d'irrecevabilité

M. le président. J'ai reçu de M. Jean-Marc Ayrault et des membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche une exception d'irrecevabilité déposée en application de l'article 91, alinéa 4, du règlement.

La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

M. Pierre-Alain Muet. Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le président de la commission des finances, monsieur le rapporteur général, mes chers collègues, après les promesses du printemps, les cadeaux de l'été et l'intermède du projet de loi de finances, nous commençons à aborder la réalité à laquelle sont confrontés nos concitoyens. Mon sentiment est que, dans ce projet de loi de finances rectificative comme d'ailleurs dans le projet de loi de finances, vous ne prenez pas vraiment la dimension des attentes des Français. J'observe d'ailleurs qu'au moment même où nous discutons ce projet de loi de finances rectificative, un autre projet de loi se dessine pour traduire le verbe présidentiel : on se demande ce dont nous discutons ici.

...La réalité, c'est que le choc de confiance a tourné court. Le profond malaise que connaît aujourd'hui notre pays a pour origine le grand oublié des six premiers mois de votre politique, je veux parler du pouvoir d'achat.

...Le malaise se traduit dans toutes les enquêtes d'opinion.

...Il se traduit dans la chute considérable de l'indicateur de confiance des ménages, qui montre combien est grande leur inquiétude face à la hausse des prix, à l'évolution de leur pouvoir d'achat et à leur situation financière.

Ce malaise a une base objective, que traduit bien une récente publication de l'INSEE intitulée *Portrait social* ainsi qu'une récente étude d'un économiste de l'École d'économie de Paris. Ces deux études montrent que, depuis 2002, les inégalités se sont profondément creusées et que ce sont les Français les plus modestes, les salariés aux faibles revenus mais aussi les bénéficiaires des minima sociaux, qui ont vu leur pouvoir d'achat baisser pendant cette période.

Ce n'est pas seulement l'amputation du pouvoir d'achat résultant de la flambée des prix du pétrole, de l'envolée des prix alimentaires et de la hausse des loyers qui alimente ce malaise, c'est surtout le sentiment d'une profonde injustice, car les Français constatent comme nous que le candidat qui se proclamait le Président du pouvoir d'achat s'est surtout préoccupé de ceux qui avaient déjà tout et à qui il a continué à tout donner.

M. Jean Launay. En s'augmentant lui-même au passage !

M. Pierre-Alain Muet. Ce que les Français constatent, comme nous, c'est que la France qui se lève tôt, qui travaille dur, qui gagne peu, a supporté tout l'effort de rigueur et qu'elle n'aura été récompensée que par des incantations.

...Car toute une partie de la France a le sentiment d'avoir été oubliée. La France des salariés au SMIC, à qui vous n'avez accordé aucune augmentation de pouvoir d'achat au mois de juillet. La France des chômeurs, à qui vous avez tourné le dos en privilégiant les heures supplémentaires. La France des petites retraites, dont vous perpétuez la baisse du pouvoir d'achat dans le PLF pour 2008, en n'indexant pas les retraites sur les prix et en aggravant leur situation dans ce collectif avec la suppression de l'exonération de redevance pour les Français de plus de soixante-cinq ans non imposables.

...La France des 9 millions de salariés modestes qui touchent la prime pour l'emploi et à qui vous avez refusé, alors que nous vous l'avons proposé plusieurs fois sous forme d'amendement, une augmentation de cette prime au-delà de l'inflation. Enfin, la France des salariés à temps partiel – pour plus de 80 % des femmes –, qui savent bien que ce ne sont pas eux qui décident de leur temps de travail mais le chef d'entreprise.

...Monsieur le ministre, la confiance est essentielle au développement économique.

M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique. Nous sommes d'accord.

M. Pierre-Alain Muet. Une très bonne étude du Conseil d'analyse économique a d'ailleurs été publiée récemment à ce sujet.

C'est particulièrement vrai dans une économie de marché parce que la confiance est à la base de la performance économique mais également à la base de l'efficacité de l'échange. C'est la confiance dans l'ensemble du système qui fait que, dans une économie développée, chacun peut se spécialiser en s'appuyant sur les autres pour ce qu'il ne peut accomplir. C'est la raison pour laquelle des pays profondément égalitaires, comme ceux du Nord de l'Europe, la Suède, la Hollande, le Danemark, ont réussi à être parmi les plus développés du monde. Toutes les analyses qui ont porté sur le succès de ces pays montrent l'importance du facteur confiance.

Je pense que l'effondrement de la confiance que nous observons aujourd'hui est profondément dû au sentiment d'injustice. Et cet effondrement est inquiétant pour la croissance : l'indicateur de confiance des ménages établi par l'INSEE est en effet retombé à son plus bas niveau des quinze dernières années, au moment où la croissance a connu un ralentissement considérable.

Alors que devait s'instaurer un cercle vertueux confiance-croissance, on assiste à un cercle vicieux où la montée des inquiétudes engendre une croissance en berne. Au mois de juillet dernier, Mme Lagarde était intarissable sur le « choc de croissance », et je reconnais que vous étiez plus prudent, monsieur le ministre, mais aujourd'hui vous n'en parlez plus. Cette année ce n'est pas un point de croissance supplémentaire que nous constatons, c'est un demi-point de croissance en moins, et ce sera vraisemblablement la même chose l'année prochaine. Quand je dis un demi-point en moins, c'est par rapport à vos prévisions, mais si on compare avec nos partenaires européens, c'est un point de croissance en moins ! Vous aviez prévu une croissance située entre 2 % et 2,7 % ; elle sera cette année vraisemblablement de l'ordre de 1,8 % et cela malgré le rebond du troisième trimestre. J'ai entendu Mme Lagarde dire à la radio, un matin du mois de novembre, que la croissance était très forte au troisième trimestre. Je me suis naturellement alors précipité sur les données statistiques – c'est un vieux réflexe de conjoncturiste – en me disant que je m'étais peut-être trompé dans les analyses que je développais en juillet et qu'il y avait peut-être un véritable rebond. Or, la croissance du troisième trimestre correspondait très exactement à la prévision faite par l'INSEE deux mois plus tôt et qui conduisait à une croissance de 1,8 % pour cette année.

Tous les indicateurs de conjoncture dont nous disposons – l'indicateur de confiance des ménages, la

consommation des ménages en produits manufacturés au mois d'octobre – montrent une forte chute, et l'économie française s'enfonce malheureusement dans une croissance faible. Pour l'année prochaine, celle-ci risque de s'établir autour de 2 %. Ce n'est ni un choc de croissance ni une rupture ; c'est la continuité dans la croissance molle que connaît la France depuis 2002.

Sur la croissance, nous avons entendu deux discours opposés : celui d'un Président volontariste, qui voulait aller chercher le point de croissance avec les dents, et celui de ses ministres, selon lesquels la croissance était le résultat de la conjoncture internationale, de la situation européenne. Bref, on se demandait quel était le pouvoir de la politique économique sur la croissance française.

Je pense que si notre pays connaît cette panne de croissance, c'est qu'il y a un fossé considérable entre le discours volontariste du Président de la République et la réalité de votre politique économique. En effet, pour l'instant, et cela risque d'être encore plus vrai l'an prochain, votre politique économique n'a eu aucun effet sur la croissance. Certains disent que c'est la conjoncture internationale. Il est vrai que la croissance française suit le cycle économique européen – elle est forte quand la croissance européenne est forte et plus faible quand la croissance européenne est faible –, mais sans avoir le même rythme, et cela peut changer complètement la configuration de la croissance française. Bien sûr, au cours des vingt dernières années nous avons eu le même cycle, mais entre 1997 et 2002 la croissance de la France a été entre un demi-point et un point plus élevée que celle de ses partenaires européens, et cela change tout. Alors que la croissance européenne était d'un peu plus de 2 %, la croissance française était de 3 %. À partir de 2002, c'est l'inverse qui s'est produit : la croissance française est devenue presque systématiquement plus faible que la croissance européenne. Elle n'a pratiquement jamais atteint 2 %. En 2007, elle est de 1,8 % alors que celle de nos partenaires européens est de 2,6 % pour la zone euro et de 2,8 % pour l'ensemble de l'Europe.

D'où vient cet écart entre la croissance française et la croissance européenne ? Ce qui détermine la force, la stabilité de la croissance, c'est la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages. Or, entre 1997 et 2002, cette progression a toujours été comprise entre 3,2 % et 3,5 %. Il y a donc eu une croissance très stable et très forte du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages parce que des emplois ont été créés – 400 000 par an – et que le revenu individuel a connu une hausse. Puis cette croissance s'est effondrée après 2002. Elle a connu des fluctuations entre 1 % et 2 % parce qu'il n'y avait ni création d'emplois ni hausse du revenu disponible individuel. Vous pourrez le vérifier, pendant toutes les années qui ont suivi 2002 ni les créations d'emplois ni l'augmentation du revenu individuel n'ont été une seule fois à la hauteur de ce qu'elles étaient de 1997 à 2002.

Dans tous les débats économiques que nous avons eus, vous avez longuement évoqué la question des heures supplémentaires et le Président de la République en a rajouté en proposant le rachat des RTT sans d'ailleurs préciser à quel taux il se ferait. Ce taux sera-t-il celui des heures supplémentaires ou celui des heures normales ? La différence est importante. Nous avons posé la question à M. Fillon, mais il n'y a pas répondu, au point que nous nous demandons ce que cherche le Gouvernement avec ce rachat. Je pense qu'il cherche à remettre en cause la durée légale du travail. Vous faites deux erreurs.

Vous faites une première erreur en ne vous adressant pas à ceux qui ont besoin de travailler plus pour gagner plus, à savoir les chômeurs auxquels vous tournez le dos avec cette mesure et le million de salariés qui sont à temps partiel – 80 % des femmes voudraient travailler plus, mais ce ne sont pas elles qui décident de leur durée de travail.

Vous faites une seconde erreur dans la mesure où, en pratiquant cette politique, vous tournez le dos aux créations d'emplois sans stimuler l'augmentation du pouvoir d'achat. En effet, contrairement à ce qui a toujours été dit dans la partie droite de cet hémicycle, la réduction du temps de travail a

créé massivement des emplois. Un rapport du ministère de l'emploi et de la solidarité, publié lorsque M. Fillon était à sa tête, montre que la réduction du temps de travail a créé entre 300 000 et 400 000 emplois, et cela sans nuire à la compétitivité de notre pays. Je rappelle qu'à cette époque celle-ci était forte, car la France avait des excédents extérieurs. Aujourd'hui, c'est l'inverse. Depuis trois ou quatre ans, la compétitivité s'est très fortement dégradée. Nous avons 30 milliards de déficit extérieur, situation sans précédent depuis que les statistiques du commerce extérieur existent.

Et si les 35 heures ont créé des emplois, c'est parce qu'elles se sont appuyées sur une négociation au cœur de laquelle était l'emploi. Je rappelle que le coût des 35 heures, dont vous parlez toujours, c'est le coût des allègements de cotisations que nous avons faits en les conditionnant par la création d'emplois, et qu'ils remplaçaient les vôtres, ceux de M. Balladur et de M. Juppé notamment, qui n'étaient conditionnés par rien. Il faut conditionner les allègements de cotisations à des négociations. Nous, nous l'avons fait pour les négociations en faveur de l'emploi et nous vous disons depuis six mois d'appliquer ce principe pour celles en faveur du pouvoir d'achat. J'observe que, au moins là-dessus, le Président de la République nous a entendus puisque c'est ce qu'il a proposé.

Sur les 35 heures, vous faites une erreur historique. En effet, depuis plus d'un siècle, dans tous les pays, la durée annuelle du travail a été divisée par deux, et même plus. Si on remonte aux origines de la révolution industrielle, elle a presque été divisée par trois. Corrélativement, sur la même période, la productivité horaire du travail, c'est-à-dire le nombre de biens produits pendant une heure de travail, a été multipliée par vingt. Autrement dit, les deux composantes historiques du progrès économique sont la réduction annuelle du temps de travail et l'augmentation des gains de productivité, donc des salaires.

...Le progrès économique s'est toujours caractérisé par la conquête du temps libéré et l'augmentation du pouvoir d'achat. Votre discours sur le temps de travail est un leitmotiv que cette assemblée a toujours entendu depuis un siècle et demi. Chaque fois que la gauche a proposé des avancées dans ce domaine, nous avons entendu les mêmes discours. Quand, sous le Front populaire, on est passé aux quarante heures, on expliquait un peu plus tard dans la partie droite de cet hémicycle que c'était la cause de la défaite.

...Quand, un siècle avant, en 1841, une loi a limité le travail des enfants à huit heures, au lieu de douze, ...il y avait des députés, dans la partie droite de cet hémicycle, pour expliquer que ce serait une catastrophe économique !

Mme Marie-Anne Montchamp. Ces comparaisons sont scandaleuses !

...

M. Pierre-Alain Muet. Je ne peux citer ici les propos du député Lestiboudois ; je vous laisse les consulter.

...Sur le temps de travail, vous tournez le dos à l'avenir.

J'en viens au déficit. Ce collectif budgétaire ne le réduit pas – cela a été dit tant par le président de la commission que par le rapporteur général. Il est de 38,3 milliards, contre 39 milliards en exécution en 2006, et la diminution n'est due qu'au versement anticipé d'un dividende de 923 millions d'euros par EDF et à la diminution de 1,9 milliard d'euros de la contribution au budget communautaire. Avec le ralentissement de la croissance que nous observons, monsieur le ministre, le risque est grand que, contrairement à la prévision que vous avez transmise à la Commission européenne – vous continuez à dire que le déficit va se réduire dans les années à venir, mais en vous fondant sur des hypothèses de croissance qui ne nous semblent pas réalistes –, le déficit de la France

se remette à augmenter dès l'année prochaine et atteigne 3 %. Je dis cela parce que j'ai de bonnes lectures. Dans le rapport de M. Carrez sur le projet de loi de finances, plusieurs scénarios étaient évoqués. Selon le scénario pessimiste, si la croissance ne se situait pas entre 2 % et 2,5 %, mais était seulement de 1,8 % en 2007 et de 2 % en 2008, c'est-à-dire très exactement la prévision que font tous les conjoncturistes aujourd'hui, alors le déficit des finances publiques pourrait repasser la barre des 3 % du PIB. Je crois que ce risque existe. En effet, non seulement on peut avoir des doutes sur les rentrées fiscales, mais le problème peut se poser de façon plus rapide et plus difficile encore pour les rentrées sociales.

C'est l'État qui est le principal responsable du creusement du déficit des administrations publiques. Or vous reportez la contrainte sur les collectivités locales en leur imposant une sous-indexation des dotations. C'est profondément choquant car, contrairement à l'État, ces collectivités s'endettent pour financer non pas des dépenses courantes, mais seulement leurs investissements, et ce sont elles qui réalisent l'essentiel de l'investissement public. Depuis 2002, l'augmentation de la dette, soit huit points de PIB, a servi, pour près des deux tiers, à financer des dépenses courantes. Il y a aujourd'hui un vrai problème de déficit et d'endettement de la France, dont vous ne prenez pas la mesure dans votre politique économique.

Vous avez évoqué les niches fiscales, monsieur Carrez, en rappelant à juste titre qu'une étude viserait à permettre la création, en France, d'une imposition minimale pour éviter que certaines personnes aux revenus élevés ou détenant d'importants patrimoines puissent échapper complètement à l'impôt en optimisant les niches fiscales. Or j'observe que ce collectif budgétaire en propose encore deux nouvelles avec les articles 18 et 20 ! Ces niches sont un vrai problème.

Le problème de la fiscalité française est double. D'abord, contrairement à la plupart des autres pays, nous avons des impôts proportionnels beaucoup plus importants que l'impôt progressif. L'impôt sur le revenu, le seul qui soit progressif, est très faible. En revanche, nous avons une TVA importante.

Nous avons un autre impôt proportionnel, la CSG, qui, aujourd'hui, représente pratiquement la même charge que l'impôt sur le revenu. Au cours de ces dernières années, cette contribution a été continuellement augmentée pour réduire le déficit des comptes sociaux et empêcher qu'il ne se creuse, alors que, parallèlement, l'impôt sur le revenu était continuellement abaissé. C'est pourquoi toutes les études comparatives montrent qu'en France, aujourd'hui, le système fiscal est trop peu redistributif.

La deuxième particularité de notre système fiscal tient au fait que les taux de prélèvements les plus élevés portent non pas sur les revenus les plus hauts mais sur les plus bas. De ce fait, quelqu'un qui renonce au RMI pour prendre un emploi ne gagne proportionnellement pas grand-chose en travaillant. C'est pourquoi nous avons créé jadis la prime pour l'emploi et nous sommes, comme vous, favorables au revenu de solidarité active.

Mais si vous aviez réellement voulu augmenter les revenus de manière juste, vous pouviez prendre une mesure très simple. Il suffisait d'augmenter fortement, comme nous vous le proposerons de le faire dans un amendement, la prime pour l'emploi. Vous auriez ainsi accru les revenus de ceux qui travaillent et qui gagnent peu, et vous auriez aussi permis que le travail paie. Par ailleurs, vous auriez également pu, comme nous vous proposerons de le faire par un autre amendement, baisser le taux de TVA.

Comment croire à la cohérence de votre discours ? Vous affichez des priorités dans le projet de loi de finances, mais qu'observe-t-on dans le projet de loi de finances rectificative ? Vous dégagez 197 millions de crédits pour les dispositifs de retraite anticipés, auxquels j'avais pourtant cru

comprendre que vous souhaitiez mettre fin. Vous retirez 315 millions d'euros à la politique de la ville et au logement, 216 millions à la recherche et à l'enseignement supérieur – dont vous prétendez pourtant faire, comme nous, une priorité –, 66 millions à la justice et 390 millions aux transports !

Un mot, enfin, sur le développement durable. Vous avez annoncé une petite mesure à son sujet, mais, là encore, nous sommes loin du compte. Certes, me direz-vous, il y a eu le Grenelle de l'environnement, qui se traduira peut-être un jour par des mesures fiscales.

...Mais, pour l'heure, nous vous proposons une première mesure très simple. Ce serait tout simplement de revenir sur cette aberration qu'est la défiscalisation de la TIPP pour les carburateurs. Il est absurde, en effet, qu'une mesure qui remonte aux débuts du transport aérien soit maintenue, à l'heure où tout le monde sait que ce mode de transport est celui qui émet le plus de gaz à effet de serre. À une époque où nous voulons réellement lutter contre le réchauffement climatique, il faut conduire une action à l'échelle de l'Europe – et non seulement au niveau français – pour que ce secteur paie la TIPP comme les autres.

Bref, monsieur le ministre, nous avons bien du mal à discerner la cohérence de votre action. Certes, on y reconnaît la énième version des politiques conservatrices qui prétendent que donner de l'argent aux plus fortunés relancera la croissance, dont tout le monde finira par profiter. C'est ce que certains idéologues appelaient la politique du ruissellement. Mais, quand on étudie l'effet qu'ont eu les mesures qui allaient dans ce sens, on constate qu'elles n'ont jamais relancé la croissance. À l'inverse, elles ont profondément creusé les inégalités et aggravé les déficits, qui, ensuite, ne sont jamais revenus à leur niveau initial. Nous l'avons expérimenté entre 2002 et 2007. Le quinquennat de M. Chirac a commencé lui aussi par un allègement fiscal important – non de 15, mais de 5 milliards d'euros. Le déficit des comptes publics qui s'est creusé en 2002 ne s'est jamais résorbé par la suite. Il n'est jamais revenu au niveau auquel vous l'aviez trouvé. Vous pourrez vérifier les chiffres.

Si je les évoque, c'est que je pense que le Gouvernement a commis, en faisant voter cet été le « paquet fiscal », une sorte de péché originel, qu'il traînera comme un boulet tout au long de la mandature.

...Or il est encore temps, chers collègues de la majorité, de rectifier le tir. Vous pouvez réorienter réellement la politique économique du Gouvernement et répondre aux préoccupations des Français. Pour cela, nous vous invitons à voter, comme nous le ferons nous-mêmes, cette exception d'irrecevabilité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)